

# Plan d'Eau d'Embrun

## Activités autorisées & Sécurité

### Activities & Safety



Zone Aval

Zone Amont



Base Nautique Voile

Activités handi-voile

Zone Aval

Zone Amont

Base Nautique Voile

Activités handi-voile

Lac de Serre Ponçon

## ZONES DISTINCTES

### AMONT

- Aménagements :**
- Plages aménagées et surveillées
  - Aire de jeux nautiques
  - Port - Ponton canoë, aviron / slalom kayak / kayak polo / poste handi-pêche / rampes handi-baignade

- Activités :**
- Baignade
  - Engins de plage
  - Avirons, canoë kayak
  - Bateaux moteur de secours
  - Pêche

### AVAL

- Aménagements :**
- Bouées
  - Ponton - Voile / Poste handi-voile

- Activités :**
- Voile / Planche à Voile
  - Aviron, canoë kayak
  - Bateaux moteur de secours
  - Pêche

## RÈGLES DE BONNE CONDUITE

- Le plan d'eau d'Embrun est une retenue artificielle soumise à des fluctuations de niveaux pouvant modifier son aspect initial.
- Lac de montagne : les orages peuvent être soudains et très violents.
- Ne présumez pas de vos forces selon votre activité et les conditions météorologiques.
- Porter votre gilet de sauvetage sur les dériveurs et les petites embarcations quelque soit le temps. En planche à voile, le port du gilet de sauvetage ou de la combinaison isothermique couvrant le haut du corps est obligatoire.
- Préservez l'environnement, ramenez vos déchets, ne dégradez pas les berges et les plages, respectez les espaces riverains.
- Respectez les autres usages et évitez les conflits.
- Pêcheurs : aux heures fortes de fréquentation, merci de laisser la priorité aux embarcations à l'entrée et à la sortie du port.

## SAFETY RULES

- The "plan d'eau d'Embrun" is an artificial lake, therefore it can undergo modifications caused by variations in the water level.
- Mountain lake : violent storm may occur without warning.
- Do not judge your strength just by the activity you wish to practice and the weather conditions.
- Wear life jackets on dinghies and small craft in all weather. If you are windsurfing, a life jacket or an isothermal wetsuit covering the upper part of the body is compulsory.
- Protect the environment : leave no litter, do not cause damage to banks, respect likeside private properties.
- Respect the others practises and avoid conflicts.
- Fishermen : please leave the priority with boats in the entrance and in the exit of the port (bearing).

Base nautique Canoë-kayak : T. 04 92 43 09 18  
Base nautique Aviron : T. 04 92 43 46 13  
Base nautique Voile : T. 04 92 43 00 02  
**Numéro d'appel Urgence : 18 - 112**

**ARRÊTÉS DE NAVIGATION / BAIGNADE**  
La navigation et les activités sportives et de loisirs sur le plan d'eau d'Embrun sont réglementées par arrêté interpréfectoral du 05/08/2003 11<sup>ème</sup> partie (consultable sur le site : [www.hautes-alpes-equipement.gouv.fr](http://www.hautes-alpes-equipement.gouv.fr))

